

# Le Maillochin



Bulletin municipal • Juin 2025



**Chères Maillochaïnes,  
Chers Maillochaïns,**

L'été approche à grand pas, apportant avec lui cette énergie nouvelle propre aux beaux jours. C'est avec ce même élan que notre commune poursuit sa transformation, animée par la volonté constante d'améliorer notre cadre de vie, de renforcer le lien

social et de répondre aux défis qui se présentent à nous.

Comme beaucoup de collectivités, nous faisons face à une baisse des dotations de l'État. Ce contexte budgétaire contraint nous impose rigueur et créativité. Il ne freine en rien notre ambition pour Mailly-le-Camp, bien au contraire il nous pousse à innover et à agir avec encore plus de détermination.

C'est dans cet esprit que nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la création d'un Espace Socio-Culturel (sous réserve d'obtenir les subventions demandées). Ce projet que nous portons avec enthousiasme, verra le jour grâce à une gestion responsable et au soutien de nos partenaires mobilisés à nos côtés.

Cet Espace Socio-Culturel offrira à tous, petits et grands, un lieu vivant, ouvert, propice aux échanges, à la culture et à la convivialité.

Parce que Mailly-le-Camp est avant tout une commune à taille humaine, où il fait bon vivre, nous mettons tout en œuvre pour préserver ce qui fait notre force : la solidarité, le dynamisme associatif et l'écoute de chacun.

Je vous souhaite un très bel été, riche en moments partagés et en découvertes et je vous invite à continuer à faire vivre notre commune avec la même énergie et le même engagement.

Bien à vous.

**Jean-Claude ROBERT,**

*Maire*



## UN POINT SUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS



Dans le cadre de la réfection des chaussées sur l'autoroute A26, l'entreprise TRABET s'est installée sur la plateforme SANEF située sur la commune de Mailly-le-Camp. Les travaux consistaient au renouvellement des couches de roulement et, ponctuellement, de la liaison, afin de permettre la circulation des usagers de l'autoroute en toute sécurité.

**Sections concernées :** PK 330 (commune de Dommartin-Letrée) au PK 345 (commune de Mailly-le-Camp) dans le sens Reims/Troyes - PK 313 (commune de Fagnières) au PK 308 (commune de Vil-

liers-le-Château) dans le sens Troyes/Reims.

**Quelques chiffres :** 22 000 tonnes d'enrobé - 12 jours et 4 nuits travaillés - Jusqu'à 120 collaborateurs mobilisés pour la bonne réalisation des travaux - 0 accident de travail.

## INSTALLATION D'UN VISIOPHONE AU GROUPE SCOLAIRE

Dans le cadre des durcissements réglementaires relatifs à la sécurité dans les ERP (établissements recevant du public), le groupe scolaire Bernard-Laval s'est vu équipé de nouveaux systèmes de sécurité. Le dispositif pour l'évacuation en cas d'incendie a été amélioré, avec notamment l'ajout d'avertisseurs visuels, un dispositif pour le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été installé, et un visiophone équipe désormais le portail principal.

## NOUVEAUTÉS A MAILLY

### À l'eau Toutou !

Toiletteuse à domicile, au 120, avenue du Général-de-Gaulle, mais peut se déplacer également à votre domicile.

Les horaires : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Pour chiens et chats quels que soient leurs gabarits. En bonus, pleins de papouilles et aussi une (ou deux) friandises...

Contact : Madissonne Garric : 📞 06 66 84 33 66

Page Facebook : A l'eau toutou

Mail : madissonnegarric07@gmail.com



### L'Atelier de JOÏA

France vous propose, sur sa boutique, des bijoux et des accessoires de mode.

Petites pochettes, bijoux en acier inoxydable.

Contact : Madame Briandet : 📞 06 38 54 08 46

<https://latelierdejoia.vdigiiciel.com/mabou-tique/choupette>

Facebook : l'atelier de joïa avec choupette



# Vie communale



Rappel de quelques obligations

## RAPPEL DES GESTES ÉLÉMENTAIRES DE BON CITOYEN

### “ Les nuisances sonores ”

Conformément au nouvel arrêté de lutte contre le bruit dans l'Aube daté du 13 février 2025, nous vous rappelons que les occupants de locaux privés, d'immeubles d'habitation et de leurs dépendances doivent prendre toutes mesures afin que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant d'appareils bruyants, ainsi que ceux résultant d'activités non adaptées à ces locaux.

Les mêmes précautions doivent être appliquées aux travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses (liste non limitative). A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables et le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.**



### “ Les déjections canines ”



Cela paraît évident mais il faut, semble-t-il, le rappeler : les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs chiens et de les mettre dans une poubelle. Donc, nous demandons aux propriétaires de bien vouloir se munir d'un sac plastique pour ramasser les déjections. Rappel, vous pouvez vous procurer des sacs à déjections dans les distributeurs au stade, et place des Anciens-Combattants.

Petit rappel de la loi : pour des raisons sanitaires, les “crottes” de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts. (Article R632-1 du Code pénal et article R541-76 du Code de l'environnement qui classe les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides insalubres, et qui expose à une contravention de 2<sup>e</sup> classe d'un montant de 35€ par les communes qui le désirent).

### “ Chiens fugueurs ou en errance ”

Plusieurs chiens errants sont vus régulièrement sur la commune. Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser un chien en liberté, livré à lui-même. Laisser un chien divaguer c'est avant tout dangereux pour lui et pour les autres. Un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation. Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. S'il se sauve, on considère que le chien est en divagation s'il se trouve à plus de 100 mètres de votre domicile. Le ou les propriétaires risquent une amende pouvant aller de 33 à 75€, voire l'euthanasie en cas de morsure grave.

\* Vous pouvez obtenir tous les procès-verbaux des conseils municipaux, les arrêtés et autres informations sur le site de votre mairie : <http://www.maillylecamp.fr/>

## NOS JOURNÉES SPÉCIALES SÉNIORS

Chaque année, le Centre Communal d'action sociale organise deux ou trois rencontres, le dimanche, avec les séniors, à l'occasion d'un goûter. Un après-midi exceptionnel où l'on aime se retrouver et donner l'opportunité à nos anciens de partager un agréable moment de convivialité et ainsi de rencontrer des amis(es), voisins ou faire d'autres connaissances.

En décembre, le dernier goûter de l'année était une journée idéale pour la remise des colis et/ou des bons d'achats de Noël.



## JANVIER - REPAS ANNUEL DES AINÉS

Pour la première fois, le Centre communal d'action sociale a choisi de remplacer le menu traditionnel par un repas à thème, et a opté pour l'Espagne avec "une paëlla". Une surprise pour les invités (environ 75 bénéficiaires, 90 personnes au total avec les élus), qui ont pu découvrir la magnifique décoration de la salle du Jard mise en place par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux à l'assemblée ainsi que les travaux effectués et à venir pour l'année 2025.



La paëlla était préparée sur place par un traiteur rémois venu spécialement pour l'occasion. La sangria, les amuse-bouches, les entrées et le service étaient assurés par les membres du CCAS et l'ensemble des conseillers municipaux. Côté animation, Alain Huguier a invité les élus à le rejoindre pour chanter, sur l'air de *Petit Papa Noël*, avec des paroles de sa composition, dont le refrain a été repris avec entrain par l'ensemble du public. Après la chanson, place au quiz et aux réponses. L'après-midi s'est terminé trop vite, mais avec le sentiment d'avoir partagé un moment fort de convivialité.



# RÉTROSPECTIVE DÉCEMBRE 2024



*Représentation théâtrale*



*Concert : "Des chansons plein la tête"*



*Un jeune prodige au concert*



*Le Téléthon - Exposition de voitures anciennes, vente de légumes et le Don des mots*



*Rencontre intergénérationnelle photos des années 1954 à 2020*



*Les photos d'antan*



*Noël de la Bibliothèque*



*Marché de Noël du Comité des Fêtes de Mailly-le-Camp*



*Marché de Noël de l'école*



*Le Père Noël nous a fait l'honneur de venir rencontrer les petits Maillochais. Un grand merci à notre Père Noël !*



*Comité des fêtes de Mailly-le-Camp*

Directeur de publication : Jean-Claude ROBERT, Maire

Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal : Juin 2025

Élaboration du journal : Service information et communication - Patricia LAMBERT

PAO, mise en page et impression : Lemaire & Thiebaud Imprimeurs - 51120 Sézanne

Crédit photos : Mairie de Mailly-le-Camp

# Sortir et se promener à Mailly

## QUELQUES BELLES BALADES DANS LE VILLAGE...

Les beaux jours arrivent et, avec ou sans soleil, l'envie de remettre le nez dehors se fait sentir! Et, de toute façon, comme le dit l'adage : *"Il n'y a pas de mauvais temps, seulement de mauvais vêtements !"*

Voici donc quelques idées d'endroits à découvrir ou à redécouvrir dans la commune et aux alentours!

### ● Le jardin d'Émerveil

Situé derrière Maximarché, le long de la rue Nicolas-Jacquier, le jardin d'Émerveil est le paradis des petits comme des grands. Entièrement clos, vous pouvez laisser vos enfants explorer les différents labyrinthes, sauter dans les petits cailloux, ramasser des marrons et des pommes, découvrir des senteurs et des textures différentes ! Un endroit idéal pour des jeux de ballons et des parties de cache-cache à n'en plus finir!



Il y a également un parking à proximité du jardin (et le panneau n°3 du chemin mémoriel du 3-4 mai).

### ● La chapelle de la Perthé

Pour les amoureux du calme et du silence... Venez vous ressourcer loin de tout, au milieu des champs, dérangé uniquement par le pépiement des oiseaux et le bourdonnement des insectes dans ce lieu paisible qui invite à la méditation et à la contemplation... mais



pas que ! Éloigné de toute forme de circulation (même s'il peut arriver d'y croiser un cycliste ou un randonneur), cet endroit offre une aire de pique-nique agréable pour une famille, où les enfants pourront à loisir courir au milieu des arbres avant de se reposer à l'ombre!



Accessible par les chemins de craie, le long de la route reliant Mailly à Poivres (D198).

### ● Le sentier Sainte Suzanne et son verger communal

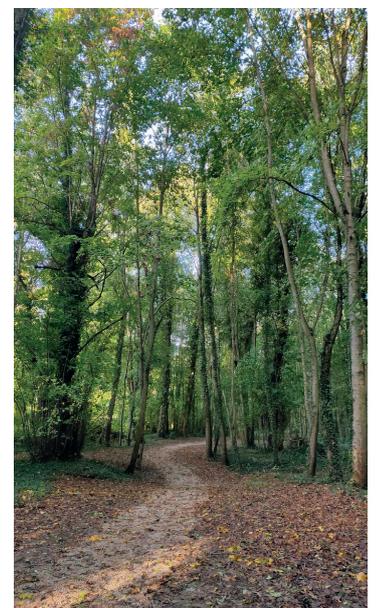
C'est un sentier praticable de tout temps à pied ou à vélo, où la nature cache bien des secrets historiques... Vous y trouverez les panneaux 8, 9 et 10 du chemin mémoriel du 3-4 mai. En déambulant au milieu des arbres, vous observerez des vestiges de l'ancien «village nègre» et les trous laissés par le bombardement...

Au bout du chemin, le verger communal vous accueille avec ses tables de pique-nique et ses pommes, poires, coings et noisettes!



A consommer sans modération!

Accessible en se garant sur le parking derrière le stade (rue Sainte Suzanne).



### ● Aire de pique-nique de l'église Saint Martin

Située à proximité du parking de l'église Saint-Martin, c'est l'endroit idéal pour aller chercher de la fraîcheur les chaudes journées d'été. Vous pourrez pique-niquer, et vous reposer à l'ombre des arbres.

Vous y trouverez le panneau 11 du chemin mémoriel, ainsi que le départ du chemin de randonnée ci-dessous.



### ● Le chemin de randonnée de la Lhuitrelle et nos chemins crayeux

Découvrez des paysages apaisants en explorant nos chemins crayeux. Et, pour les plus courageux,

le chemin de randonnée « De la Lhuitrelle à Saint-Antoine » permet d'apprécier, sur 13 km, de magnifiques paysages, des passages dans les bois, et même un petit tour dans le village de Poivres.



### ● Le chemin mémoriel du 3-4 mai

Pour ceux qui souhaitent allier balades et histoire, notre chemin mémoriel de 7 km vous propose une expérience de mémoire interactive engagée et immersive.

Avant de vous lancer dans cette aventure historique qui retrace le bombardement du village en 1944, téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette... et laissez-vous guider!

Départ à la mairie de Mailly-le-Camp.



# Mailly en mouvement

## FÉVRIER

**Samedi 8**  
Soirée années 80  
Comité des fêtes

**Dimanche 20**  
Chasse aux œufs  
Comité des fêtes

## AVRIL

**Dimanche 27**  
Théâtre  
Tou'feux tout'planches

## JUIN

**Samedi 7**  
Feux de la Saint Jean  
Amicale des sapeurs-  
pompiers &  
Comité des fêtes

**Samedi 21**  
Fête de la  
musique  
Comité des fêtes

**28 & 29 juin**  
Fête patronale

**Vendredi 27**  
Kermesse  
Amicale des écoles

## AOÛT

**Vendredi 15**  
Course de moto cross  
Moto club de Mailly

## NOVEMBRE

**Mardi 11**  
Cérémonie du 11  
novembre

**Samedi 22**  
Soirée choucroute  
Cyclo club de Mailly

## FESTIVITÉS 2025 à MAILLY-LE-CAMP

## MARS

**8 & 9 mars**  
Bourse aux vêtements  
La Ribambelle

**Samedi 15**  
Chorale Voix Châtelines

**29 & 30 mars**  
Les Parcours du coeur  
Cyclo club de Mailly &  
Vélo club d'Arcis

## MAI

**Jeudi 8**  
Cérémonie du  
8 mai

**Vendredi 16**  
Marché nocturne  
Comité des fêtes

**Samedi 17**  
Mai à vélo  
Cyclo club de Mailly

**Samedi 24**  
Théâtre des enfants  
Tou'feux tout'planches

## JUILLET

**Vendredi 11**  
Olympiades  
maillochaines  
Espace de vie sociale

**Dimanche 27**  
Maillochaîne  
Cyclo club de Mailly

**Samedi 5**  
Découverte  
culture tahitienne  
Association Niuhihi

**Lundi 14**  
Cérémonie  
du 14 juillet

## SEPTEMBRE

**Dimanche 7**  
Vide grenier  
Comité des fêtes

**Samedi 27**  
Soirée blind test  
Comité des fêtes

## OCTOBRE

**4 & 5 octobre**  
Bourse aux  
vêtements  
La Ribambelle

**Dimanche 19**  
La Mailly Rose  
Cyclo club de  
Mailly

## DÉCEMBRE

**Dimanche 7**  
24h du Téléthon  
Cyclo club de Mailly

**Samedi 13**  
Marché de Noël  
Comité des fêtes

**Samedi 11**  
Concours de belote  
Comité des fêtes

**Samedi 31**  
Bal d'Halloween  
Amicale des sapeurs-pompiers



\*Retrouvez toutes les informations de votre mairie sur PanneauPocket. À télécharger gratuitement sur votre smartphone, disponible sur Google Play ou AppStore. (Offert par votre mairie).